



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de MIMET

Compte-rendu du Conseil Municipal du Vendredi 30 juin 2023

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille vingt-trois, Vendredi 30 juin 2023 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h00.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Anne KESSAS, Francis MOLINA, Patricia FERRAND, Adjoints, Claude AURORI, Monique KACZMAREK MICHEL, Gilbert CHIRI, Evelyne GODDYN MOUNIER, Jean-Jacques NOIZAT, Éric CLAUDET, Cédric RIEDEL, Nathalie MARGAILLAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Lordine BELARBI à Claude AURORI, Muriel SASSI à Anne KESSAS, Bernard MONTAGNA à Evelyne GODDYN MOUNIER, Louis LOPEZ à Jean-Jacques NOIZAT, René BRUN à Gilles FEDERIGHI, Véronique LEFEBVRE à Patricia FERRAND, Lionel TOMANDINI à Francis MOLINA, Eve GUIBERT à Monique KACZMAREK MICHEL, Karen GAGLIANO à Corinne CENTARO, Céline CHAPELIN à Geneviève DALFIN, Bertrand BALANSARD à Georges CRISTIANI.

Madame Nathalie MARGAILLAN est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 21^{ème} Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Mercredi 12 avril 2023 - Unanimité

Point 2 : Protocole d'échange d'information entre le Parquet et la Commune de Mimet - Unanimité

Point 3 : Attribution de subventions aux associations - Unanimité

Point 4 : Renouvellement des conventions :

Point 4.1 : Convention de partenariat culturel « Provence en scène » pour la saison 2023-2024
Unanimité

Point 4.2 : Convention de prestation déchets entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune de Mimet - Unanimité

Point 5 : Saisir une opportunité foncière au lieu-dit Le Coutran parcelle section C N°662
Unanimité

Point 6 : Demandes de subventions au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Point 6.1 : Dans le cadre de l'Aide du Département aux acquisitions foncières en milieu naturel - Acquisition d'une parcelle d'une contenance de 47 940 m² classée en Espace Boisé Classé dans le Plan Local d'Urbanisme -Unanimité

Point 6.2 : Dans le cadre de l'Aide du Département à la Provence rurale : Création de deux logements sociaux au 26 rue du Mistral -Unanimité

Point 6.3 : Dans le cadre de l'Aide du Département à la Provence rurale : Création d'un logement social au 23 rue Saint-Sébastien - Unanimité

Point 7 : Demandes de subventions à l'État

Point 7.1 : Création d'un logement social au 23 rue Saint-Sébastien sous Maîtrise d'Ouvrage Communale - Unanimité

Point 7.2 : Création de deux logements sociaux 26 Rue du Mistral sous Maîtrise d'Ouvrage Communale - Unanimité

Point 7.3 : Dans le cadre de l'Appel à projet « Marche au Quotidien » : Aménagement du cheminement piétonnier entre le parking végétalisé et le Pôle communal de proximité - Unanimité

Point 8 : Demandes de subventions au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Point 8.1 : Dans le cadre du dispositif Nos Communes d'abord - Acquisition des parcelles cadastrées Section BE n°140 et BE n°141 au Centre Village - Unanimité

Point 8.2 : Dans le cadre du dispositif nos Communes d'abord - Création de trois logements sociaux au Centre Village sous Maîtrise d'Ouvrage Communale - Unanimité

Point 9 : Demandes de subventions à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Point 9.1 : Création d'un logement social au 23 rue Saint-Sébastien sous Maîtrise d'Ouvrage Communale - Unanimité

Point 9.2 : Création de deux logements sociaux 26 Rue du Mistral sous Maîtrise d'Ouvrage Communale Unanimité

Point 10 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable 57 au 1^{er} janvier 2024 Unanimité

Point 11 : Accroissement d'Activités - Modification de la délibération n°2022/84 du 21 décembre 2022 - Unanimité

Point 12 : Taux de promotion pour les avancements de grade - Retiré

Point 13 : Avis de la Commune de Mimet :

Point 13.1 : Avis sur le projet arrêté du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Unanimité pour avis favorable

Point 13.2 : Avis sur le Plan de Prévention des Risques Miniers de la Commune de Mimet Unanimité pour avis défavorable

Point 13.3 : Avis sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays d'Aix Retiré

Point 14 : Adhésion au Collectif Provence « Collectif Prouvènço » - Unanimité

Point 15 : Soutien à la pérennisation du régime spécial de sécurité sociale minière - Unanimité

Communications

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 30 juin 2023 à 11h09.

Georges Cristiani,
Maire de Mimet

